03

L'exil des chefs-d'œuvre du Louvre

Le dépôt d'œuvres d'art au château de Valençay durant la Seconde Guerre mondiale

Manon Beulay Étudiante en histoire de l'art – Université de Tours



En prélude

Les Cahiers de Valençay ont pour vocation de publier des travaux de recherche inédits sur l'histoire du château et de ses propriétaires. Cette collection a l'ambition d'allier exigence scientifique, volonté de partage et transmission des savoirs. Les chercheurs, érudits et étudiants qui participent à cette aventure s'engagent à la libre diffusion de leurs travaux.

Les résultats de ces recherches permettent d'enrichir les connaissances relatives au domaine de Valençay; ils constituent également une précieuse matière première qui nourrira tant la nécessaire création artistique que l'expérience patrimoniale et touristique du lieu.

Sylvie Giroux directrice du château de Valençay Anne Gérardot archiviste paléographe, conservatrice en chef du patrimoine Cette étude de l'histoire du château de Valençay durant la Seconde Guerre mondiale a été effectuée dans le cadre de recherches menées au cours d'un Master 1 en Histoire de l'Art à l'Université de Tours sous la direction de Manuel Royo. Cette démarche historique, patrimoniale et anthropologique intervient quelques années après l'ouverture désormais complète des archives relatives à la Seconde Guerre mondiale et a pour vocation de mettre en lumière un patrimoine local méconnu.

En effet, le château de Valençay est riche d'une histoire insoupçonnée qui ne s'arrête pas au départ du prince de Talleyrand. Durant la Seconde Guerre mondiale, il est au cœur de péripéties inattendues en devenant un dépôt officiel des Musées nationaux. La vie de ses propriétaires est alors bouleversée par l'arrivée de milliers de chefs-d'œuvre et objets d'art en tout genre, de diverses provenances. La création de ce dépôt d'œuvres fait suite aux mesures de conservation prises par le gouvernement français en réaction aux destructions patrimoniales causées par la Première Guerre mondiale. Le gouvernement français fait ainsi le choix d'élaborer un plan de sauvegarde du patrimoine national consistant en grande partie en une évacuation massive des collections en dehors des zones à risques, à destination de dépôts. Le château de Valençay est l'un des dépôts principaux.

Dans cet article nous nous demanderons ainsi quelle était la vie du château en tant que dépôt patrimonial de 1939 à 1946. Quel était son fonctionnement ? Comment appliquer les principes de conservation essentiels à la préservation du patrimoine dans un tel contexte ?

Le château de Valençay, un abri idéal

Le château de Valençay est désigné dès 1936 parmi les onze premiers sites jugés sûrs en cas de conflit. Il répond aux exigences de sûreté sur divers points. Tout d'abord, il est excentré de tous les enjeux stratégiques majeurs, isolé entre forêts et champs agricoles. Son architecture, principalement de style Renaissance, est aussi un atout, les châteaux médiévaux aux ouvertures et salles plus petites étant écartés par les Musées nationaux. En effet, la taille de ses pièces et ses vastes communs permettent l'accueil de nombreuses caisses ainsi que du personnel mobilisé. En outre, au sein de ce château, se trouve un coffre-fort, particulièrement utile pour les pièces les plus précieuses. Il faut par ailleurs revenir ici sur un point mentionné à plusieurs reprises dans les écrits sur ces événements: le titre de prince de Sagan² porté par le propriétaire du château, Archambault Boson de Talleyrand-Périgord, aurait accru la sûreté des lieux, propos qu'il convient de nuancer. En effet, si ce titre a très certainement influencé des négociations pendant les épisodes tragiques d'août 1944, il a également constitué une menace pour la sécurité du château. Le duc aurait en effet tenté de se séparer de ses terres de

¹ Ordre de réquisition officielle du château de Valençay, 22 mars 1939 (AN 20144792-242).

² Sagan est un majorat de Silésie allemande à la frontière russe.

Sagan pendant la guerre en les vendant au maréchal Goering, ainsi qu'il l'a rapporté à Jacques Jaujard, alors directeur des Musées nationaux³.

Le 25 août 1939 au soir, après le fameux discours d'Édouard Daladier, le Louvre ferme ses portes, le personnel en congé est rappelé par télégramme pour appliquer la dernière phase du plan de protection : l'évacuation4. En effet, au regard de la conjoncture politique, les œuvres doivent quitter le musée au plus vite. Les œuvres sont emballées avec précaution et mises dans des caisses qui sont estampillées d'inscriptions codées formées de deux lettres et d'un numéro séquentiel. Seuls les conservateurs peuvent décrypter ces informations et ainsi connaître leur contenu⁵. Pour le transport de ces milliers de caisses, le personnel du Louvre prévoit une logistique d'envergure. Il organise différents convois composés de camions suffisamment puissants pour acheminer ces lourds chargements. Chaque convoi est accompagné par un membre du personnel du Louvre, de préférence un conservateur dont la spécialité est liée aux objets transportés⁶. Le 28 août 1939, un premier convoi part pour Chambord, l'un des dépôts les plus importants, avec les œuvres jugées prioritaires. Il s'y trouve bien évidemment La *Ioconde.* La première semaine plus de la moitié du déménagement est réalisé, tous les objets des listes de première, deuxième et troisième urgence sont évacués7. L'inactivité du front permet également d'évacuer les œuvres les plus encombrantes comme la Victoire de Samothrace et la Vénus de Milo lors d'un voyage du 2 au 3 octobre en direction du château de Valençay. Le Code de Hammurabi, haut de plus de quatre mètres, est également acheminé jusqu'à Valençay, et est transporté debout pour des questions de conservation. À l'origine, il est destiné au dépôt de Cheverny, mais comme il n'en passe pas les portes, les conservateurs se replient sur celui de Valençay8. De septembre à décembre 1939, trente-sept convois quittent Paris en direction des dépôts de province.

Ce déménagement est une grande réussite en raison de sa préparation minutieuse. Hormis quelques imprévus, aucune destruction, perte, ni dégradation n'est constatée. De 1939 à 1945 les œuvres migreront alors au gré de l'évolution du conflit⁹.

« Les tableaux, les sculptures et les objets d'art ont quitté la capitale, le Louvre devient un musée du vide. Les cadres béants, les socles solitaires restent les seuls vestiges de ce qui fut le plus grand musée de France¹⁰. »

Le Louvre est presque vide, dans les galeries ne restent que les cimaises, les diverses marques laissées par les tableaux, les noms des artistes et autres numéros d'inventaire parfois notés à la craie à même le mur¹¹. Au château de Valençay en revanche, les caisses s'entassent et peuplent de fond en comble l'ancienne demeure de Talleyrand.

³ Lettre du duc de Valençay à Jacques Jaujard le 29 mars 1944 (AN 20144792-234).

⁴ Bresc-Bautier Geniève, Fonkenell Guillaume, Mardus Françoise (dir.), op. cit., 2016, p. 440.

⁵ Les registres du Dépôt de Valençay sont conservés aux Archives Nationales sous les côtes « 20144792-235 », « 20144792-236 », « 20144792-237 », « 20144792-238 », « 20144792-239 », « 20144792-240 ».

⁶ Hulftegger Adeline, « Musée en Guerre » in *Le Jardin des Arts,* n° 32, juin 1957, p. 497.

⁷ Martel Philippe (dir.), Otages de guerre, Chambord 1939-1945, cat. exp. (Chambord, 2009), ed Artlys, 2009, p.12.

⁸ Rayssac Michel, L'exode des musées, Histoire des œuvres d'art sous l'occupation, éd. Payot & Rivages, Paris, 2007, p. 401.

⁹ Martel Philippe (dir.), op. cit., 2009, p. 18-19.

¹⁰ Texte figurant sur l'un des panneaux de l'exposition « L'Activité des musées pendant la guerre », présentée au Louvre en 1945, source : Musée du Louvre, service Histoire du Louvre, Fonds Aulanier, photo n°2096 in Bresc-Bautier Geniève, Fonkenell Guillaume, Mardus Françoise (dir.), op. cit., 2016, p. 440 et 453.

¹¹ Bresc-Bautier Geniève, Fonkenell Guillaume, Mardus Françoise (dir.), op. cit., 2016, p. 441.







L'arrivée au dépôt de Valençay, septembre 1939, source : Dossier de carrière de Madame Bouchot-Saupique, AN 20150497-196.

Des œuvres aux provenances multiples

S'il abrite des collections du Louvre, le château de Valençay reçoit également des œuvres d'autres institutions renommées telles que le musée de Fontainebleau, le musée d'Art moderne, le musée Guimet, ou bien le musée de Cluny, le musée des Arts décoratifs, et encore le musée Nissim de Camondo. Il est aussi le refuge de collections privées comme celle de David-Weill, de Georges Salles, et encore de la princesse Radziwill, de la comtesse M. Casteja et du Président Sarraut. Si les provenances sont diverses, les typologies d'objets le sont tout autant : sculptures, peintures, bronzes, faïences, mobilier, objets d'orfèvrerie, céramiques et autres artefacts insolites sont conservés au château. Le dépôt de Valençay abrite aussi des pièces majeures du Louvre, parmi lesquels la Victoire de Samothrace, la Vénus de Milo, le Cavalier Rampin, la Dame d'Auxerre, une frise du Parthénon, la Suppliante Barberini, les Esclaves de Michel Ange, le Cardinal Richelieu de Bernin et bien d'autres. Les plus belles pièces de la galerie

d'Apollon se trouvent protégées dans le coffre-fort du château, notamment le rubis *Côte de Bretagne, le Régent, la couronne de Louis XV* et *la bague de Saint-Louis*. Le musée de Cluny place également des pièces importantes de ses collections dans le coffre-fort du château, entre autres, les neuf couronnes des rois Visigoths datant du VII^e siècle¹².

À la fin de l'année 1943 les quarante-quatre dépôts abritent des milliers d'œuvres¹³. Avec ses 1 084 caisses, qui pour certaines contiennent des centaines d'objets, le château de Valençay est considéré comme un des dépôts les plus importants. Sa situation à la limite de la ligne de démarcation, du côté de la zone libre, en fait une étape vers Paris mais aussi vers les autres dépôts. C'est un lieu de passage où les œuvres, les conservateurs et les autres membres de l'administration des Musées nationaux se rendent régulièrement¹⁴.

La conservation du patrimoine au centre des préoccupations

La réquisition officielle du dépôt de Valençay est prononcée le 22 mars 1939, celle-ci stipule que le grand salon, la galerie du rez-de-chaussée, les sous-sols, le coffre-fort, et la remise dans les dépendances seront utilisés comme lieux de dépôt pour les œuvres d'art¹⁵. L'inventaire du dépôt nous permet alors de situer avec précision l'emplacement de la quasi-totalité des caisses¹⁶. Le fonctionnement administratif du dépôt de Valençay est tout à fait similaire à celui des autres. Un conservateur en chef dépendant des Musées nationaux est en charge du bon fonctionnement du site avec une équipe de gardiens à sa disposition pour en assurer la sécurité. Au dépôt de Valençay, Carle Dreyfus est depuis 1939 le conservateur, assisté par Jean Cassou. Carle Dreyfus, conservateur à la retraite, était anciennement chargé du département des Objets d'art du Louvre. Il est le fils d'un banquier, lui-même collectionneur et ami de Moïse Camondo. Mais Carle Dreyfus est de confession juive, et les lois d'octobre 1940 ne lui permettent pas de rester à son poste. Il se voit alors contraint de fuir tandis que Gérald Van der Kemp prend sa suite. Les Musées nationaux ont choisi ce dernier, ancien chargé de mission du Louvre, qui avait étudié la collection d'art graphique qu'Edmond de Rothschild avait léguée au Louvre avant la guerre, collection stockée au dépôt de Valençay. Dans différents témoignages Gérald Van der Kemp rapporte qu'il n'a pas été directement nommé à la tête de ce dépôt mais qu'il l'aurait rejoint clandestinement : durant l'été 1940, lors de son affectation dans la le division d'infanterie motorisée, il est fait prisonnier par les allemands près de Lisieux, mais parvient à s'échapper le 30 juin et rejoint Valençay¹⁷. Au départ de Gérald Van der Kemp

¹² Ces couronnes ont fait l'objet d'un « échange diplomatique » entre l'Espagne et la France durant la guerre. Pour en savoir plus, voir : Huyghe René, *Une vie pour l'art : de Léonard à Picasso*, éd. De Fallois, Paris, 1994, p. 126 à 129.

¹³ Bazin Germain, Souvenirs de l'exode du Louvre 1940-1945, éd. Somogy, 1992, p.74.

¹⁴ Cachin Françoise (dir.), Pillages et restitutions, le destin des œuvres d'art sorties de France pendant la Seconde Guerre mondiale, actes du colloque organisé en 1996, Direction des musées de France, éd. Adam Biro, Paris, 1997, p. 24.

¹⁵ Ordre de réquisition officielle du château de Valençay, 22 mars 1939 (AN 20144792-242).

¹⁶ Différents mythes et autres rumeurs rapportent que des œuvres étaient stockées dans les grottes en tuffeau du parc du château de Valençay. Cela est impossible pour diverses raisons liées aux principes de conservation, de sécurité et aux modalités d'accès aux grottes. En outre, André Beau, un valencéen, rapporte que les grottes abritaient les anciennes voitures hippomobiles alors précédemment stockées dans une des remises utilisées par les Musées nationaux pendant la guerre (Fonds Privé A. Beau 3-36, lettre adressée le 7 mai 2009 par André Beau à Claude Doucet, maire de Valençay.)

¹⁷ Ferrand Franck, Gérald van der Kemp. Un gentilhomme à Versailles, éd. Perrin, Paris., 2005, p. 39-48.

en 1944, différents conservateurs lui succèdent à Valençay, notamment Maurice Sérullaz¹⁸ puis Georges Salles, le conservateur du musée Guimet¹⁹.

Les membres du personnel des Musées nationaux doivent loger dans l'enceinte du château. Ainsi, Gérald Van der Kemp réside d'abord dans les écuries puis dans un appartement du donjon avec sa femme et sa fille. Carle Dreyfus y logeait auparavant²⁰. Certaines pièces de l'aile ouest et des dépendances du château sont attribuées à des conservateurs de passage et à des membres du personnel. En effet, l'ordre de réquisition officiel du château comprend des chambres, des cuisines et des dépendances. L'orangerie abrite aussi le personnel et sert de salle commune pour les gardiens. Huit des chambres de la «rotonde», anciennes écuries, sont également utilisées par la suite sans réquisition officielle ni état des lieux.

Un tel dépôt d'œuvres d'art requiert des dispositifs de conservation adéquats. Ainsi, des inspections de l'environnement de stockage sont menées par monsieur Brun, architecte en chef des Monuments Historiques, assisté d'Henri Fournier²¹. De surcroît, les caisses sont régulièrement sondées par les responsables des collections concernées afin de s'assurer du bon état du conditionnement interne mais aussi de celui des objets s'y trouvant. Marcel Aubert, un conservateur du Louvre, de passage pour sonder quelques caisses du 6 au 10 août 1942, conclut son rapport par la formule suivante: « Le dépôt de Valençay m'a paru de façon générale en excellente tenue». En effet, hormis quelques cas isolés, les différents conservateurs ne constatent pas de dégradation importante nécessitant un changement de lieux de stockage, voire de dépôt. Le feu est une menace majeure pour les collections. La direction des Musées nationaux fait venir dans chaque dépôt des motopompes perfectionnées et tout le matériel nécessaire à la lutte contre l'incendie. Les gardiens doivent également suivre les exercices pour savoir le manier au mieux²². Dès sa nomination à la tête du dépôt de Valençay, Gérald Van der Kemp souhaite disposer d'un système optimal contre l'incendie. Chaque année, par précaution, il fait donc acheter une motopompe en supplément et pour être sûr de disposer d'une réserve d'essence suffisante, il en instaure une provision clandestine qu'il dissimule dans un fossé des environs23.

Le gouvernement allemand, et plus particulièrement Metternich, qui dirige jusqu'en juin 1942 le service du *Kunstschutz* soit la « Commission de protection des œuvres d'art en territoire occupé », connaît la liste des dépôts. Et Metternich, qui tend à respecter la Convention de La Haye de 1907, collabore étroitement avec Jacques Jaujard pour protéger les collections²⁴. Pour le directeur du *Kunstschutz* et pour certains membres du gouvernement allemand, il convient de ne pas piller les collections françaises afin de faire oublier la réputation de « barbarie » de l'armée allemande depuis les dégâts causés à la cathédrale de Reims par les bombardements de septembre 1914. Ils voient ici un moyen de contredire cette réputation en respectant à la fois la convention et la protection des œuvres d'art. Le gouvernement contribue alors en partie

¹⁸ Cachin Françoise (dir.), op. cit., 1997, p. 21.

^{19 «} Protection, 1939-1945 », (AN 20144792-242).

²⁰ Ferrand Franck, *op. cit.* 2005, p. 51.

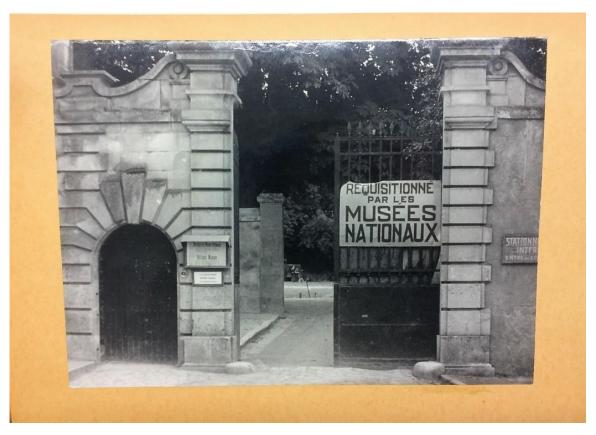
²¹ Pineau Christian, « 1939-1945, Les trésors du Louvre à Valençay », in *la Bouinotte*, n°128, juin-juillet août 2014, p. 49. Lettre du Directeur général des Beaux-arts au duc de Valençay, le 29 Mars 1940, (ADI 66J -664).

²² « Protection, 1939-1945 », (AN 20144792-242).

²³ Ferrand Franck, op. cit., 2005, p. 53.

²⁴ La Convention de La Haye de 1907 condamne explicitement la saisie d'œuvres, publiques comme privées, par une autorité militaire durant les conflits.

à la protection des dépôts en plaçant les sites concernés de la zone occupée sous protection militaire. Ce n'est pas le cas au dépôt de Valençay, qui se trouve en zone libre. Pourtant, des consignes de sécurité strictes règnent dans les dépôts et les gardiens sont invités à faire preuve de vigilance. Ils ont évidemment l'interdiction de renseigner quiconque sur la nature et la valeur des objets conservés²⁵. Et, à Valençay comme dans la plupart des dépôts, une mesure de signalétique est mise en place avec des affiches officielles qui signalent l'entrée du dépôt et dissuadent d'y pénétrer sans autorisation.



Entrée du dépôt de Valençay, rue de Blois, source : AN 20144792-251, photo n°289.

Valençay dans la tourmente, août 1944

L'année 1944 et la libération progressive du territoire français de l'occupant allemand **fait** de la France un nouveau théâtre d'opérations militaires. Cela s'accentue le 6 juin 1944 avec le débarquement et la progression des troupes alliées sur le territoire français. Jacques Jaujard, le directeur du Louvre, décide alors de signaler l'emplacement des dépôts aux Alliés. En réponse, la BBC émet les messages suivants : « La Joconde a le sourire », « Van Dyck salue Fragonard »²⁶. Des problèmes majeurs vont pourtant avoir lieu dans différents dépôts. Le 30 mars le château de Rastignac est incendié, le 1^{er} avril celui de Badefol-d'Ans l'est également, et le 11 août un gardien du château de Brissac est abattu. Les 21 et 22 août à Chambord, occupé militairement

²⁵ Journal du chef de dépôt de Louvigny in Rayssac Michel, op. cit., 2007, p. 111, (MN R30).

²⁶ Bresc-Bautier Geniève, Fonkenell Guillaume, Mardus Françoise (dir.), op. cit., 2016, p. 437.

depuis juin 1940, quatre otages sont fusillés. Le château de Valençay n'est pas épargné, un gardien est tué, la ville est incendiée et le château et les collections qui y étaient conservées manquent de brûler²⁷.



Valençay, août 1944, source : Fonds privé.

Les combats qui ont lieu sont principalement causés par la division *SS Das Reich* qui sème le chaos tout au long de sa remontée vers le Nord. Les Valencéens gardent ainsi en mémoire la journée du 16 août 1944, lorsqu'une dizaine de camions et voitures en provenance de Romorantin-Lanthenay arrivent avec quatre cents soldats et officiers de la *Kommandantur* à leurs bords. La ville est totalement encerclée. Les soldats ont pour ordre d'incendier les habitations en interdisant aux habitants de lutter contre le feu en représailles des affrontements du 10 août ayant causé un grand nombre de pertes parmi leur troupe²⁸. À 16 heures, une cinquantaine de *SS* pénètrent dans le domaine du château de Valençay. Monsieur Beau, fils de membres du personnel du duc de Valençay, raconte:

« Tous les hommes trouvés dans les cours avaient été rassemblés sur la pelouse de droite, près de la grille du jardin français. Tous furent contraints de s'allonger par terre. Seuls, monsieur Van der Kemp, le duc de Valençay et monsieur Moser, le vacher du château qui servait d'interprète, furent autorisés à rester debout pour parler avec les officiers allemands responsables de l'opération de ratissage. C'est à ce moment que monsieur Van der Kemp, appuyé par le duc de Valençay, parvint à faire jouer la corde sensible, en insistant sur la honte et l'opprobre qui couvriraient l'Allemagne si la tentation de brûler le château et ses dépendances était mise à exécution. Double jeu subtil de la part du chef de dépôt, le duc avançant pour sa part sa principauté de Sagan²9. »

Le château est épargné de justesse alors que certains valencéens ont déjà perdu la vie et que les immeubles de la ville brûlent encore. Le 10 septembre la ville fête sa libération³⁰ et un climat de paix s'installe. La direction des Musées nationaux prévoit de mettre en place le retour

²⁷ Martel Philippe (dir.), op. cit., 2009, p. 18.

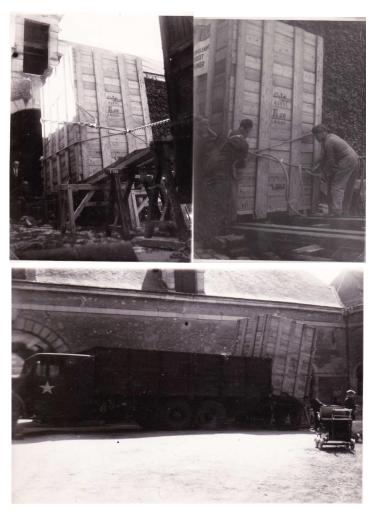
²⁸ Dumont Josette, Dumont Michel, *Valençay, son Histoire*, ed. J & M Dumont, Saint-Fargeau Ponthierry, 1991, p. 187-189.

²⁹ FP A. Beau 3-21, lettre d'André Beau à Michel Rayssac, 30 juillet 1999.

³⁰ Groussin Gilles, La *Résistance dans le Canton de Valençay : les Maquis de Gatine*, éd. Gilles Groussin, Valençay, 2006, p. 397.

des œuvres, qui n'est cependant véritablement organisé qu'après la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945.

Le jeudi 31 mai 1945, dans la salle du Conseil du Palais du Louvre, sous la présidence de Georges Salles, le Comité des conservateurs discute des expositions futures et du retour des œuvres³¹. Les conservateurs respectifs désignent les œuvres à rapatrier le plus vite possible. Et, les plus grands efforts sont faits pour que la *Victoire de Samothrace* puisse au plus tôt reprendre sa place symbolique sur l'escalier Denon, même si cela implique de déplacer une grande partie des caisses qui l'entourent dans la remise du château de Valençay. Le vendredi 14 juin 1945, un camion prêté par l'armée britannique part du château chargé de la *Victoire de Samothrace*. La statue arrive à 16 heures précises. Un groupe de conservateurs et de journalistes rassemblés au pied de l'escalier Daru l'attendent, notamment Georges Salles, pour qui ce retour est « symbole de victoire et de renaissance³² .»



Le retour de la Victoire de Samothrace, juin 1945, Valençay, source : FP A. Bouet.

Le 7 mars 1946, le rapatriement des œuvres du dépôt de Valençay est terminé. Les caisses ont pour la plupart été acheminées au Louvre puis réparties le cas échéant chez leurs

³² Poisson Georges, La grande histoire du Louvre, éd. Perrin, Paris, 2013, p. 402.

Les Cahiers de Valençay

³¹ Rayssac Michel, op. cit., 2007, p. 787.

propriétaires respectifs³³. La presse s'est fait l'écho de ce retour victorieux, nous pouvons lire « La Victoire de Samothrace a quitté Valençay » (fig. 5) dans *La Nouvelle République*³⁴; « De Valençay au Louvre », dans *La Marseillaise*³⁵; « Valençay, Les chefs-d'œuvres (sic.) partent » dans *La Nouvelle République du Centre-Ouest*³⁶, « L'Heureux retour, tendons les bras à la Vénus de Milo » dans *Noir et Blanc* ³⁷, et même « L'aventure de la plus belle femme du monde » dans le *Journal Illustré Suisse* ³⁸.



« La Victoire de Samothrace a quitté Valençay », La Nouvelle République (Tours), n° 242, 17 juin 1945.

Pour les Musées nationaux ce plan de protection du patrimoine national a été une grande réussite qui s'est traduite par une sauvegarde de la totalité des œuvres déplacées. L'existence du dépôt de Valençay apparaît comme l'un des vecteurs ayant conduit à la réussite de ce plan. Il fut en effet l'un des dépôts les plus importants en raison des collections qui y furent conservées mais aussi de sa qualité de lieu de transit à la fois pour les œuvres et le personnel des musées. Les dispositifs de conservation qui y furent mis en place témoignent d'une volonté de préserver au mieux le patrimoine national malgré un contexte des plus menaçants. Il était essentiel de préserver ces œuvres qui, outre leur valeur historique, revêtaient pour certaines un caractère hautement symbolique, faisant d'elles des emblèmes du patrimoine national.

Les Cahiers de Valençay

^{33 «} Œuvres: arrivée, inventaires, mouvements, vie du dépôt, 1939-1945 », (AN 20144792-234).

³⁴ « La Victoire de Samothrace a quitté Valençay », La Nouvelle République (Tours), n° 242, 17 juin 1945.

^{35 «} De Valençay au Louvre », La Marseillaise, n° 247, 19 juin 1945.

³⁶ « Valençay, Les chefs-d'œuvres (sic.) partent », La Nouvelle République du Centre-Ouest, n° 255, 2 juillet 1945.

³⁷ Georges Duchesne, « L'Heureux retour, tendons les bras à la Vénus de Milo », Noir et Blanc, n°23, 18 juillet 1945.

³⁸ « Das Abentuer der « schönsten Frau der Welt » » (trad. « L'aventure de la plus belle femme du monde »), *Journal Illustré Suisse*, 1945.

Les Cahiers de Valençay

01	La salle des Trésors du château de Valençay : histoire de la collection des effets personnels de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. — Anne GERARDOT (2019).
02	La musique au château de Valençay sous le Premier Empire. — Hervé AUDÉON (2019).
03	L'exil des chefs-d'œuvre du Louvre : le dépôt d'œuvres d'art au château de Valençay durant la Seconde Guerre mondiale. — Manon BEULAY (2019).
04	Les Estampes, seigneurs de Valençay, XV ^e -XVIII ^e siècles. — Anne GÉRARDOT (2019).
05	Léonard, Machiavel et Talleyrand: un portrait de Nicolas Machiavel par Léonard de Vinci au château de Valençay? — Anne GERARDOT (2019).
06	Fêtes et spectacles à Valençay au temps des princes d'Espagne (1808-1815) — Hervé AUDÉON et Anne GÉRARDOT (2020).
07	La construction du théâtre du château de Valençay (1819-1820) : de l'édification à 1829 — Hervé AUDÉON et Anne GÉRARDOT (2020).
08	Théâtre et musique au château de Valençay (1816-1898) — Hervé AUDEON et Anne GERARDOT (à paraître).
09	Les horloges du château de Valençay — Jérôme DESCOUX (2020).

La vente du château de Valençay à John Law (1719-1722) — Patrick DE VILLEPIN (2020)

Tous les numéros des Cahiers de Valençay peuvent être gratuitement téléchargés sur le site du château de Valençay www.chateau-valencay.fr

> Les Cahiers de Valençay sont une publication du Syndicat mixte du château de Valençay Président : Claude Doucet 2, rue de Blois 36600 Valençay

Directrice de publication : Sylvie Giroux Directrice de collection : Anne Gérardot

> Dépôt légal : juin 2019 Réimpression : novembre 2020

> > ISSN: 2727-0297 (en ligne) / 2740-1952 (imprimé)



10